

Selon la nouvelle situation exigeait un surcroît de vigilance, ainsi qu'une amélioration de la qualité des forces couramment engagées dans l'effort de défense, là où la chose était possible. La crise de Tchécoslovaquie a créé un climat de prudence et d'inquiétude, et a de nouveau souligné la nécessité des préparatifs de défense à un avenir incertain.

6. Dans l'exposé que j'ai présenté au Comité des plans de défense qui, comme vous vous en souvenez sans doute, constitue, à l'échelon du Conseil, le comité des quatorze pays membres participant à l'organisation du commandement militaire intégré, j'ai dit que je partageais l'opinion générale selon laquelle certaines améliorations de la qualité de nos forces engagées constitueraient en ce moment des dispositions raisonnables et prudentes, et j'ai pesé pour et le contre de plusieurs mesures que nous sommes à prendre à ce sujet.

7. Ainsi, j'ai mentionné les quatre destroyers porteurs d'hélicoptères et les deux navires de soutien opérationnel qui sont actuellement en construction. Comme la question de ces navires et de leur rapport avec l'OTAN a fait l'objet de certaines discussions, j'aimerais vous expliquer ce que nous nous proposons d'en faire lorsque la construction en sera terminée et qu'ils auront été mis en service dans les Forces armées canadiennes. En premier lieu, bien que les navires de soutien contribuent dans une large mesure à accroître les possibilités de lutte anti-sous-marine de l'OTAN en permettant à nos navires de consacrer plus de temps aux opérations actives, ils ne sont pas normalement affectés à l'OTAN, mais ils restent sous le commandement national même en temps de guerre. D'autre part, dans le cours normal des choses, les quatre nouveaux destroyers seraient affectés au commandant suprême Atlantique (SACLANT) lorsqu'ils seront mis en opération. A ce moment-là, nous avons l'intention de retirer quatre des anciens escorteurs d'escadre de la liste des forces actuellement affectées au SACLANT et de les garder dans les Forces canadiennes, aux fins de la défense de l'Amérique du Nord seulement. Par conséquent, nous ne projetons nullement en ce moment d'augmenter le nombre de nos navires affectés au SACLANT, non plus que d'accroître, dans la zone normale d'opération, nos forces maritimes (par exemple, en Méditerranée), et nos alliés ont été mis parfaitement au courant de nos intentions actuelles. Les nouveaux destroyers apporteront évidemment une amélioration qualitative notable aux forces du SACLANT. A propos de notre contribution au SACLANT, j'ai évoqué également notre programme de transformation des destroyers, et signalé que cela aussi apportera des améliorations qualitatives au potentiel de guerre ASM de l'OTAN.

8. J'ai parlé aussi de notre programme de ré-équipement du Groupe-brigade en Allemagne, et déclaré que nous accordons une haute priorité au parachèvement de ce programme. Celui-ci comprend, notamment, un nombre important de nouveaux véhicules de reconnaissance, certains nouveaux radars anti-mortiers, un grand nombre de nouveaux véhicules sur roues, et l'accumulation de certains types de munitions.